

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 53 (1982)
Heft: 6: Radios et TV locales

Artikel: Liberté d'émettre - Liberté des maîtres
Autor: Willener, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce besoin existe; les voies et les mesures sont à imaginer. Nous les discutons actuellement, avec l'option prioritaire du dégagement de toute dépendance, d'où qu'elle vienne, et d'autonomie à l'égard d'organisations extra-régio-

nales, non issues du territoire régional ou local. Il y va de l'intérêt de la région, dont la juste échelle est souvent infracantonale; il y va de l'identité de cette région.

Jacques-A. TSCHOUMY

Liberté d'émettre - Liberté des maîtres

Les tentatives d'établir des radiopirates étaient, jusqu'ici, relativement nombreuses et fortement contrées, officiellement et par les forces privées – donc le plus souvent condamnées à la fuite ou à la disparition.

Premiers essais en Suisse: «Radiopirate 101» à Genève et «Radio Atlantis» de Peter Käppeli (1976-1977). C'est surtout dans la région zuricoise que le phénomène des radiopirates va connaître l'activité la plus intense: «Radio Bachtelchräie», «Radio SchwartziChatz», «Radio City», «Radio Jasmin», «Wellenhexen», «Radio-Aktiv freies Gösigen», etc. D'assez nombreuses expériences romandes ont vu le jour, parmi lesquelles «Radio Méduse», «Radio Téléphone Arabe», «Radio Grottes» et surtout en 1979, «Radio Perturbation» et celle de la prison de Champ-Dollon, puis «Radio-Délire». Au Tessin «Onda verde» a débuté au printemps 1979.

Donner la parole à des voix politiques étouffées par la concentration de la presse et de la nature neutralisatrice et médiane de la SSR, présenter des courants minoritaires, mais tout aussi bien des opinions émanant de majorités minorisées (femmes), est-ce une entreprise dangereuse? Tout se passe, pendant cette traversée du désert, *comme si «le» public devait être protégé de la*

liberté d'émettre; l'introduction de «Radio 24», l'initiative la plus mercantile, en revanche ne paraît plus si dangereuse; on s'en méfie beaucoup moins que des tentatives précédentes, actes de noire piraterie; c'est que la propagande commerciale lave plus blanc, alors que la propagande politique noircit... Lorsque la liberté d'émettre va de pair avec la liberté d'entreprise (commerce et industrie), tout va bien.

Lors d'une émission télévisée, «Temps présent» (26.10.78), tournant autour du problème des concessions à accorder éventuellement à des radios, un des responsables de la SSR situe ainsi la place du public: entre diffuseur et récepteur il y a «un rapport de conditionnement réciproque».

Un an plus tard (émission télévisée «Tell Quel», 11.7.79, un haut fonctionnaire du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie explique pourquoi des concessions ne peuvent, pour l'instant, être accordées. Le nombre de fréquences disponibles est limité; on ne peut introduire des émetteurs nouveaux sans changer le «paysage actuel des media» et sans influencer sur le système économique et politique; il faudrait d'abord s'entendre sur une réglementation de la concurrence, c'est une question de *bien public*.

A noter: durant cette émission, l'une des interviewées est filmée à contre-jour, de manière à n'être pas indentifiée (Radio Perturbation) – clandestinité.

L'ancien défenseur des consommateurs R. Schawinski, profitant de son renom et de son expérience, a pris sur lui pour devenir un fer de lance modernisateur, à la fois rejeté et admiré en nouveau Winkelried.

Mon propos ne peut être, ici, de brosser le tableau de l'évolution des radios locales (que je n'ai pu suivre dans ses récents développements¹. J'aimerais illustrer, à partir de deux scandales qui ont

fait date, la pratique courante des «deux poids deux mesures» – la même que celle qui distingue le traitement des radiopirates politiques et commerciales: les uns se placent à l'intérieur, les autres à l'extérieur du système. La liberté d'exprimer, y compris des comportements ironiques et subversifs sur un canal électronique crée un problème, c'est le moins qu'on puisse dire.

¹Pour l'instant, le livre de von Büren et Frischknecht traite de ces radios, cf. *Kommerz auf Megahertz*, Lenos, Bâle, 1980, 168 p.

Le scandale sucré du plaît-boy Schawinski

Sucré, car l'argent fut trouvé. Et celui qui est capable de susciter du crédit aura du crédit auprès d'une bonne partie de l'opinion. Le succès, notion bien douce à l'oreille; ce Roger Schawinski a pourtant transgressé les usages de l'Etat de droit, il s'est mis en contravention – et personne n'ignore, dans ce pays, qu'il suffit de mal stationner sa voiture pour faire déjà mauvaise figure; on est vite dans le scandale. En Suisse, toute transgression d'une règle, même coutumière, comme celle de la propreté, est matière à scandale, à plus forte raison le non-respect de règles garanties, ou pour le moins souhaitées par les autorités. Que l'expérience de Radio 24, arrosant jour et nuit la région de Zurich de musique et de publicité ait été accueillie fraîchement, par une partie des journalistes, ce n'est que justice. A quel point, en revanche, d'autres voix se sont exprimées, laissant entendre ou disant plus ou moins nettement leur sympathie, voilà qui mérite d'être analysé. (Je précise que mon but

ne peut être, ici, de retracer au complet ce cas complexe; le choix d'articles que j'ai lus a été réuni par la Commission fédérale des media, et je n'ai pas cherché à le compléter).

Voyons quelques doux portraits du personnage:

– *self-made man* plein d'initiative (rührig); *Schaffhauser Nachrichten* (1.11.79);

– flexible; *Luz. N. Nachrichten* (2.11.79);

– un homme qui «affronte gaiement les risques; il annonce avec son allègre optimisme le vol dans les hauteurs de Radio 24, qu'il a planifiée dynamiquement»; *Basler Z.* (1.11.79);

– un malin qui réussit de bonnes blagues, on trouve donc un mot pour désigner celles-ci: «une autre Schawinskiade?», *Badener Tagblatt*, (14.11.79); et l'article poursuit: «il faut reconnaître qu'il a le talent de trouver des gens avec qui monter une affaire». Et dans le même journal, du même jour, le financier

B. Grohe explicite: «j'ai beaucoup d'estime pour les méthodes de travail de cet homme. Il est plein d'idées».

- «Radio 24 n'est pas antipathique, mais prématurée», écrit P. Studer, *Tagesanzeiger*, (15.11.79), et il conclut: «pour l'instant R24 ne convient pas (passt nicht) au paysage de la politique des media, mais espérons que les autorités trouveront une réponse qui ne soit pas exagérément sévère»;
- il réussit à «arroser l'espace zuricois d'un pot-pourri publicitaire raffiné», *Berner Tagwacht*; (1.11.79);
- etc.

Bien entendu, des critiques plus ou moins sévères, voire quelques injures ont été exprimées. Ainsi le *Badener Tagblatt*, qui appelle Schawinski pollueur de l'air, (3.11.79), et stigmatise l'entreprise qu'est cette radio en parlant de *Kommerz* (vulgaire *business*). Ce qui transparaît néanmoins, c'est l'importance de ce personnage plus ou moins ouvertement admiré, son pouvoir de fait; on finit par le traiter en quasi-chef de guerre (il a été interrogé au siège zuricois de Radio 24). On lui donne l'occasion de s'exprimer à propos des réactions des autorités. Il «reproche au Conseil fédéral d'être hypocrite» (*scheinheilig*). Cet acteur, perçu comme un démiurge, «menace d'ébranler le paysage suisse des media», il risque de «créer des précédents graves en matière de politique suisse des media» (*B.Z.*, 1.11.79). S'il est vrai que certains journaux, comme *24 Heures*, (1.11.79), mettent le mot hypocrisie entre guillemets (titre d'un paragraphe), ils rapportent néanmoins que M. Schawinski estime qu'il y a de l'hypocrisie dans l'argumentation de Berne. Le conseiller fédéral Ritschard: (à propos de diverses radios) «N'en faisons pas des martyrs», (*Schweiz. Illustr.*, 5.11.79). D'après la tournure qu'ont pris les événements

dans l'opinion, à travers les media, on est déjà bien engagé sur cette voie. *Brugger Tagblatt*, (8.11.79): «La nervosité du Conseil fédéral à propos de R24 a eu au moins un résultat – avant même que cet émetteur n'ait fait entendre le moindre pet sur les ondes, il est déjà promu au rang d'une institution légendaire». C'est l'époque des brouillages, quelques-uns avaient commencé, d'autres étaient en projet. La *Basler Zeitung*, (16.11.79) parle de *countdown* à propos de manœuvres de brouillage; est-ce qu'on mesure que ce terme du plus éminent vocabulaire de Houston Texas s'emploie pour parler d'opérations d'une importance gigantesque...? «Nous avons les moyens d'en finir avec Schawinski», dit son ennemi R. Gautschi, chef de Radio City, radiopirate zuricoise qui, selon le *Bund* (9.11.79), serait prête à «louer des bandes de rockers»...

Les émissions vont-elles commencer? Le *Luzerner Tagblatt* (2.11.79) pense que Schawinski va «buter contre des pierres que l'administration PTT mettra sur son chemin» – ce ne sont pas les milieux de la publicité, qu'il avait pourtant indisposés, qui le feront chuter. «Au Palais fédéral on fait comme si le sort du dernier gag de Schawinski était une fois pour toutes réglé» (*Brugger Tagblatt*; 1.11.79). Et vous aurez noté le terme cher aux cinéphiles – un gag, ce n'est pas seulement drôle, vivant, mais imaginaire, cela transforme toute une séquence d'un film.

Schawinski fait des déclarations; il répond la tête haute, en sachant mettre mal à l'aise celui qu'il vise; «Le Conseil fédéral a cédé aux pressions des éditeurs» (*La Suisse*, 1.11.79); conclusion: «Je ne céderai pas». Il ne restera au Conseiller fédéral visé qu'à nier ce fait, ce qu'il fit (*Schweiz. Illustr.*, 5.11.79); «Notre refus de R24 est tout à fait indépendant des grands éditeurs».

Point n'est besoin d'entrer dans les détails de l'évolution de cet émetteur pour constater que Schawinski a remporté des victoires. Que cette affaire ait été plus ou moins bonne sur le plan financier, connaissant des périodes d'arrêt et de boom, nous intéresse peu, face aux craintes et tremblements, et surtout face à l'enthousiasme, que cet émetteur illégal a suscité. Emetteur illégal! Voire. La feuille gratuite d'annonces *Züri-Leu* avait traité R24 d'«émetteur illégal». Schawinski a porté plainte. R. Bächtold, dans la *Weltwoche* (17.9.80) rapporte les conclusions des juges et se demande ce qu'elles peuvent bien signifier: «R24 est un émetteur illégal, mais il ne faut pas le dire trop nettement?». On le voit, si Schawinski perd des batailles (une banque gagne un procès contre lui, il s'était exprimé trop négativement à son égard; 11.1.80), il en gagne. Il a même gagné sa petite guerre.

Son collègue de «boulevard», le journal à sensation *Blick*, étale la parole de ce héros de conduite sur des pages entières: «Etes-vous heureux, M. Schawinski?». «Au cours de cette année j'ai eu des sentiments de bonheur indépensables. Quand le matin, dans ma voiture, j'entends notre radio, une vague de bonheur me submerge. Parfois j'ai crié de joie constatant qu'il a été possible de mettre cette chose sur pied». Et un peu plus loin, dans la même interview (*Blick*, 30.11.80): «Avez-vous une passion secrète?» «Ma grande passion n'est pas un secret: j'aime faire ce qu'à un moment donné on ne veut précisément pas me laisser faire».

Au moment d'un des arrêts de R24 une adolescente aurait apposé l'inscription suivante dans son journal (selon *Brückenbauer*, 28.11.80): «Ils nous défendent toujours tout» et le journal commente (H. Paucker): «On ne sait pas si ce «ils» vise les autorités, la Suisse en

général, ou papi et mami». Toujours est-il, pour notre propos, qu'on est bien loin – dans cette phase – de se référer à la même transgression. Oui, ce personnage a plu, à tel point que des milliers de signatures ont pu être réunies pour soutenir son action. Le vocabulaire de la presse modérée que nous citons ici largement a été jusqu'à des extrémités rarement atteintes. «Chaque semaine», écrit la *Scheiz. Illustrierte* (25.11.80), «la presse est pleine de chants funèbres concernant Schawinski» puis elle parle de ses «résurrections». Messie de l'économie de marché, donc, «on doit de l'estime à Schawinski pour son effort de pionnier (*Pionnierleistung*), même s'il ne s'agit pas de magnifier (*beschönigen*) l'illégalité de R24» (*St-Galler Tagblatt*, 22.11.80). Frischknecht qui suit l'évolution des media d'un œil critique a relevé que si on parlait encore de radiopirates il y a quelque temps, on dit volontiers, maintenant, pionniers de la radio (*BAZ*, 14.3.81) et ces derniers tiennent volontiers leurs agissements pour légitimes.

Le Président de la Commission fédérale des media, H. Kopp disait (*Blick*, 14.1.81): «Personnellement je souhaite que Schawinski puisse à nouveau émettre. Cet émetteur pourrait remplir une fonction très utile». Dans le même numéro *Blick* parle du chef bronzé de Radio 24, à sa rentrée de la Jamaïque: «Il a flippé de bonheur, il peut à nouveau émettre».

Le succès de ce doux scandale va se mesurer aux répercussions de cette action non légale. On commence à parler du *Nightclub* DRS de la radio suisse alémanique. Son programme étalé sur 24 heures (*Rund um die Uhr*) est encore provisoire, mais quelque chose a bougé. *Blick* (2.11.80): «Les collaborateurs de la radio DRS ne lésinent pas sur leurs efforts, ils sont en train d'assurer les

premiers pas d'un 3^e programme». (Pendant qu'on peut écouter *Rock around the clock* sur R24). Le magazine *Billboard* décerne son *Trendsetter-Award* de l'année à Schawinski (*BAZ*, 21.3.81).

J'aurais pu relever des voix plus critiques, et bien d'autres, aussi positives. Il m'a paru utile de brosser ce portrait certainement incomplet, même sur les aspects plus ou moins discrètement admiratifs, car il s'agit d'un innovateur, d'un auteur qui n'a pas voulu respecter les usages ou les autorités et qui a été porté par une sympathie diffuse – en dehors de la sympathie directe de ses fans dont

on a beaucoup trop exclusivement parlé. Je terminerai cette « revue » par un commentaire d'un journaliste de la *Weltwoche* (26.11.80) à qui le sort de l'intelligente et habile vedette (*der clevere Schawinski*) inspire un couplet sur le mode « deux poids deux mesures » : « Le propriétaire de bistrot est puni lorsque l'inspecteur de l'hygiène tombe sur un chat dans la salle à manger ; de puissants engraisseurs de veaux arrivent à échapper aux sévérités de l'inspecteur. Le grand Schawinski est ménagé ; on pourchasse la petite radiopirate. »

Le scandale acide de M^{me} Müller

« Alle sind sauer auf Frau Müller » (*Blick* ; tout le monde est d'humeur acide et en veut à M^{me} Müller).

C'est bien la jeune femme qui s'est attirée le plus de réactions agressives. Ils furent pourtant deux à se présenter – sous les noms familiers d'Anna et de Hans Müller, délégués par les jeunes de Zurich, afin de parler au nom du mouvement, au cours d'une discussion télévisée du type « Table ouverte ». Les autres invités : M^{me} Emilie Lieberherr et MM. Frick, Bertschi et Fünfschilling. Comme tout à l'heure, pour l'affaire de Radio24, il ne peut s'agir ici de rendre l'événement du jeu de M. et M^{me} Müller dans toute sa complexité, et encore moins ce qu'on a appelé les événements de Zurich. Seule une étude plus longue pourrait faire le tour de tels sujets. Il me semble néanmoins que le scandale de cette émission doit être au moins esquissé ; je vais tenter de présenter les acteurs, en les situant un peu, et essayer de dégager la nature du scandale.

Sur l'écran : un journaliste dans le rôle de *modérateur* (je reviens volontiers à cette manière de traduire *Moderator*, car le terme français en usage – l'animateur – ne fait pas penser au rôle de frein, mais à celui d'accélérateur) ; deux messieurs, l'un débordant d'un sourire gentil, l'autre fort calme et sérieux, tous les deux de la police ; deux responsables politiques, du côté institutions – parmi ceux qui se sont montrés ouverts, voire sympathisants, face aux jeunes ; enfin deux jeunes habillés, peignés, bon genre, aux attitudes manifestement « correctes ». Pour qui aurait suivi l'image sans le son, l'émission aurait pu passer pour une discussion banale, les objets exhibés étant peut-être des produits utiles à la culture des tomates.

Un journaliste a ainsi présenté l'émission (*TA* 8.10.80 ; je résume) : la jeune femme a énervé ses partenaires en intervenant agressivement pendant qu'ils parlaient et en poussant jusqu'à l'absurde des avis extrêmes appartenant aux ennemis du mouvement des

jeunes ; chacun pouvait réagir selon son tempérament ; on pouvait, par exemple, trouver son numéro osé ou sa manière de se conduire incorrecte, d'une agressivité impertinente. Mais c'est tout. Les prises de position critiques qui se sont ensuite exprimées dans la presse, « M^{me} Müller » devait s'y attendre. En revanche le fait que des semaines après l'émission, deux journaux zuricois la poursuivent, dans des articles mal documentés, c'est bien autre chose – cela relève de la chasse aux sorcières. Voici un échantillon du style de débat (je résume) :

M. Bertschi (police) répond à une question : (il lit une définition de ce qui est défendu) « La participation à une manifestation non autorisée est punissable... »

Anna Müller (interrompt) : – Au fond, il faudrait rendre la loi encore plus sévère, par exemple, en introduisant la peine de mort...

B. : – Laissez-moi finir...

A. M. : – Je trouverais cela beaucoup mieux...

Modérateur : – M^{me} Müller, la parole est à M. Bertschi...

B. : – ...c'est un constat de transgression. Ensuite il y a le constat des dommages matériels qui ont été causés, etc. »

Plus tard, toujours dans le même style, en interrompant les interlocuteurs ou en intervenant dans l'ordre de la parole, M. ou M^{me} Müller pratiquent une sorte inattendue de surenchère. Madame Müller : « On a frappé les inculpés ; il aurait fallu leur fracturer le crâne » ; M. Müller : « La police vient et donne aux manifestants une minute (insiste) de délai et la possibilité de disparaître. Il poursuit : et alors, ils interviennent. Et regardez bien cela, au moyen de petits projectiles en caoutchouc de ce genre (tient un exemplaire dans la visée de la caméra). Il faut en employer de beaucoup plus gros, comme en Irlande (indique avec ses

doigts la taille d'un gros projectile). Et voici une de ces grenades lacrymogènes que l'on dit cancérigène... (exhibe une grenade) espérons-le, espérons qu'elle est cancérigène... » Anna Müller : « On dit aussi qu'elle provoque des dépressions (etc.). Alors moi je trouve que la prochaine fois on devrait recourir au napalm ». (Diverses voix en même temps, les interlocuteurs se montrent horrifiés). M. et M^{me} Müller insistent pour continuer et tapent sur le même clou.

On commence à voir qu'une double stratégie fait endosser à ces représentants du mouvement des positions qui ne sont pas les leurs – comme leurs noms, leur habillement, leur coiffure et les gestes sont d'emprunt – mais sont censés caricaturer leurs adversaires dans la population, d'autre part, tout en exprimant ces positions, ils informent entre parenthèses et guillemets sur des faits peu connus, en tout cas peu reconnus et qu'ils tiennent pour vrais et révoltants tout en les disant faux et quelconques. Exemple : « On dit que la police a tiré sur des enfants étrangers avec des pétards lacrymogènes », ou « Des gens se sont plaints que la police est entrée dans des appartements pour y chercher des gens », tout cela est bien banal et ridicule face à ce qu'il aurait fallu faire : « Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est (d'une intervention) de l'armée ». M^{me} Müller : « La prochaine fois, quand on voudra de nouveau intervenir contre quelqu'un, comme contre ces enfants, il faudra se servir d'acide sulfurique. » ¹

¹ Pour ce qui est du point de départ de ces caricatures, voici un témoignage personnel ; rentrant d'une séance avec M. Kopp à Zurich, le chauffeur de taxi, sans que j'intervienne dans son monologue, me parle des événements zuricois et conclut : « il faudra bien qu'on installe des camps de concentration en Suisse. »

Oui, décidément, nous sommes dans une affaire acide, comme l'était d'ailleurs la voix de M^{me} Müller qui, par ailleurs, parlait dans le plus pur idiome local. Les réactions furent vives, «Madame Müller choqua la Suisse» (*Blick*). On ne parle plus guère de Monsieur Müller qui porte d'ailleurs un nom civil tout aussi courant, alors que la jeune femme, des articles s'empressent de le publier, est née à Bagdad, porte un nom arabe – on va jusqu'à rendre publique son adresse (*Züri-Leu*). «Il y a longtemps qu'on n'avait vu les mécanismes de la théorie du bouc émissaire et de la diffamation aussi clairement à l'œuvre», écrit le *Tages-Anzeiger* (8.10.80). – On oublie généralement de mentionner que «M^{me} Müller» est suisse. L'*Action nationale* propose qu'on l'expatrie, ou pour le cas où elle serait naturalisée, qu'elle soit déchue de la nationalité suisse. Les sous-entendus raciaux fusent de bien d'autres côtés. Injures («saleté», «pute»), menaces verbales («si elle ne repart pas en Irak on la mutilera sexuellement», «on va l'abattre en tirant dans la nuque à 300 m.»), menaces matérielles (pneus crevés de vélos et vélomoteurs autour de son domicile), une «association suisse contre les cochons de l'Orient» se fait entendre. *Klartext*² (1/81): «M^{me} Müller a non seulement été menacée de mort, mais elle a perdu son emploi et s'est vue entraînée dans divers procès pénaux.

Des observateurs de la police croient la reconnaître sur une photo d'une manifestation non autorisée, celle, précisément, dans laquelle les manifestants étaient nus. Un agent de police croit se souvenir d'elle comme étant la personne qui lui avait administré un coup de pied entre les jambes pendant une charge durant une des manifestations (lors de la confrontation, en vue de l'instruction de ces nouvelles affaires, on s'aperçoit que tout cela n'est guère certain)».

Au moins deux journaux ne font rien pour apaiser l'émotion soulevée par l'émission: c'est le moins que l'on puisse dire. Un article dans *Züri-Leu* (feuille gratuite; selon TA 8.10.80): «M^{me} Müller habite gratis dans un logement de la ville». *Tages-Anzeiger* (*cit.*) «C'est faux; elle paie des acomptes mensuels destinés à amortir les frais de rénovation, ces acomptes sont plus élevés que des loyers.»

Qu'a fait *Blick*? Ce journal, selon des indications récentes, vend environ 300 000 exemplaires et serait lu par environ 810 000 personnes, par jour (*Klartext* 4/81). Le rédacteur en chef de ce journal, P. Uebersax, s'est expliqué fort clairement, dans une interview très bien conduite. Il a, tout d'abord, un jugement extrêmement positif sur la Suisse. «Je connais beaucoup d'autres pays, mais je dois dire que c'est tout simplement fantastique de voir combien cela marche bien ici; tout». Dans l'affaire Müller *Klartext* reproche à la rédaction de *Blick* de donner tout simplement raison à l'incompréhension des gens devant cet événement, c'est-à-dire de se contenter d'en rester aux préjugés, au lieu de tenter d'apporter des éléments d'information ou d'appréciation qui permettraient aux lecteurs de comprendre. Le reproche va plus loin – *Blick* a créé un climat. Réponse du rédacteur en chef: «Vous en demandez trop. M^{me} Müller a lancé à la tête de centaines de milliers de Suisses la preuve que les jeunes se sont égarés – qu'ils ne veulent pas résoudre les problèmes d'une manière suisse. Notre rédaction réagit comme un sismographe, nous avons 24 lignes de téléphone, nous avons reçu énormément d'appels. Par conséquent il est tout à fait légitime que notre journal publie le nom

² Périodique de l'Union suisse des journalistes (VPOD).

civil de cette dame... Quant aux explications, il n'y a presque rien à expliquer, c'était du non-sens.»

A ce point de la présentation de l'affaire, on commence à entrevoir la complexité de l'événement. Les voies ci-dessous de description et d'analyse devraient être suivies: qu'en est-il des mouvements de contestation en Suisse, quels événements ont remué la ville, quels événements ont précédé et suivi cette affaire à la TV, comment le reste de la presse a-t-il réagi, plus spécifiquement, qu'est-ce qui était scandaleux dans l'acte télévisuel des Müller? Je devrai me contenter pour terminer, d'aborder les dernières plutôt que les premières de ces questions.

A la même époque une autre émission de la TV suisse alémanique a mis le public en contact avec des débordements que la plupart d'entre nous avons cru définitivement impensables, dans ce pays. Voici comment un article de la *NZZ* (signé «che», 4.7.80, je résume) présente cet autre scandale, en parlant d'atmosphère de jardin d'enfants. *Telebühne* donna, ce jour, la pièce de théâtre *Antigone* d'Anouilh, puis des représentants des autorités zuricoises, des hommes politiques et des jeunes prirent la parole. De nombreuses tactiques de perturbation furent mises en œuvre, témoignant d'une habileté et d'une effronterie sans précédent: des bulles de savon flottèrent devant des Messieurs au visage plus ou moins solennel, des ballons traversèrent l'espace en perdant leur gonflement, à la mention du nom de M. Cincera un concert de sifflets se leva, durant l'intervention du Procureur Bertschi, les jeunes assis dans la rangée placée au-dessous, lancèrent des pavés (en caoutchouc), de sorte qu'ils apparaissent dans le champ de la caméra, juste devant la tête du haut magistrat. Conclusion de l'article: «Ces jeunes ne sont pas en mesure de faire bon usage des

possibilités qui leur sont offertes; ils auraient pu s'en servir pour exposer leurs positions, mais en matière de communication comme ailleurs, ils veulent tout, tout de suite, ou alors rien du tout.»

Un texte du Parti socialiste («Bewegung im TV-Studio», in «Eine Stadt in Bewegung», publication PS Zurich) précise que les perturbations visaient avant tout à gêner les représentants de la droite (le Conseiller d'Etat Gilgen, les Conseillers nationaux Flubacher et Oehen, le chasseur de subversifs Cincera) et que les jeunes ne sont pas intervenus durant la pièce d'Anouilh.

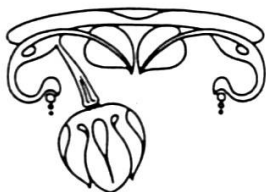
Le *Courrier des lecteurs* contient des lettres pathétiques, comme, par exemple, celle-ci (*NZZ* 18.7.80). V. H. se demande si la TV collabore avec des «éléments» qui n'ont d'autre but que de détruire notre démocratie? «Tout citoyen qui fait son devoir, dans l'ordre, et qui travaille 8 ou 9 heures par jour et livre ponctuellement ses impôts à l'Etat et à la commune, tout en observant les lois qui sont nécessaires dans un Etat de droit, (ce citoyen) finit petit à petit (face à ce type d'émissions) par se sentir idiot et volé (*geprellt*).

Cette lettre illustre bien, outre la vexation personnelle, l'afflux de questions qui se posent, face à une transgression des règles, – c'est que dans ces cas, la transgression va de pair avec un irrespect affiché des autorités. Ceci nous ramène à l'émission de l'affaire Müller. Certains spectateurs ont cru *Courrier des lecteurs* TA, lettre L.W., 19.7.80) qu'il s'agissait avant tout, pour M. et M^{me} Müller, de ridiculiser les autres personnes présentes à cette «table ouverte», MM. Frick et Bertschi et M^{me} Lieberherr. Il vaut la peine, en ce qui concerne cette dernière, d'ouvrir une parenthèse. Emilie Lieberherr est sans doute une des personnalités zuricoises qui comprend la problématique des re-

Restaurant La Charbonnière

Roches Restaurant - Pizzeria - Rôtisserie - Carnotzet

Salles pour banquets, mariages, 300 places, terrasse,
grand parc. Pierre Walter - Siresa - Pierre Kohler



Café Restaurant

F. Kurth
2800 Delémont
Tél. 066 22 26 98

de la
**Croix
Blanche**



Hôtel-Restaurant de la Gare

2725 Le Noirmont

G. & A. Wenger - Tél. (039) 531110
Spécialités selon saison et arrivages
Menu du jour - Chambres tranquilles



Hôtel de la Couronne

2727 Les Pommerats

Suzanne Cortat
☎ 039/ 51 12 25

Spécialités à la carte
Salle à manger

FERMÉ le jeudi Cuisine soignée
Chambres avec confort

Club 138

Bars - Dancing - Club

Coukkendlin
A 2 minutes de Delémont
(Canton du Jura)

Téléphone 066 356 138

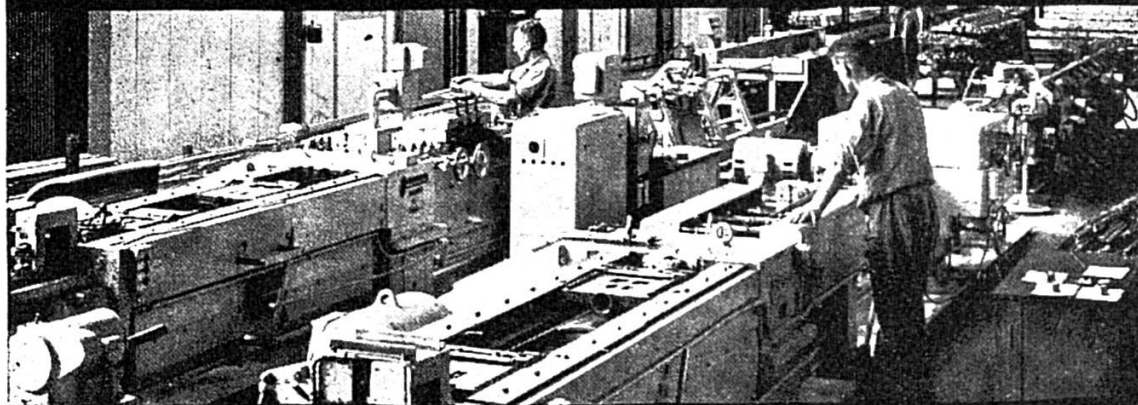
Possibilité de se restaurer
dès 21 h.

AMarchand SA

2800 DELÉMONT

INSTALLATIONS SANITAIRES
FERBLANTERIE - COUVERTURES
CHAUFFAGES CENTRAUX
COUVERTURE SARNAFIL
VENTILATION - CLIMATISATION

BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries

spécialistes du laiton et alliages de cuivre

tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28

Boillat SA

Reconvilier Suisse

vendications sociales. Elle a milité dans les rangs féministes pendant longtemps. Dans un article d'un magazine féministe (*Mir Fraue*, juin 81), elle rapporte que beaucoup des militantes de la cause féministe «étaient obligées de compter avec des répercussions sur leur vie professionnelle», du simple fait qu'elles se déclaraient ouvertement acquises au principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes. Elle est acquise à l'idée de l'émancipation; elle n'est pas opposée à l'idée de mouvement: «les femmes ont mis en mouvement pas mal de choses». M^{me} Lieberherr a pris des positions courageuses face aux revendications du mouvement zuricois, sans aller tout à fait aussi loin que par exemple M. Fünfschilling, autre interlocuteur de l'émission. Choquant, donc, que le jeu de rôles de Müller se soit fait en leur présence, pour des spectateurs progressistes également.

Aussi les accusations contre la TV, ses responsables ou ses journalistes n'ont pas manqué. Un article (NZZ, Dr. Wechsler, 25.7.80) reproche aux gens de la TV de n'avoir pas vu à temps que les représentants du mouvement des jeunes avaient «une volonté reconnaissable de ne pas entrer sérieusement dans un dialogue». Tel n'était pas le cas, répond (NZZ 17.7.80) le directeur des programmes Kündig. Dans la préparation du programme, les jeunes s'étaient déclarés prêts à discuter sérieusement. Selon le mouvement (TA 18.7.80), celui-ci aurait demandé que ses représentants puissent porter des masques durant l'émission. Refus. Dès lors «que restait-il d'autre à faire au mouvement que de déléguer deux personnes déguisées en personnages» (*Charaktermasken*)? Le *Courrier des lecteurs* rapporte occasionnellement des témoignages de soutien³. Ainsi cette lettre signée F.O. (TA 19.7.80): «Le Gouvernement demande

que les jeunes se structurent, c'est-à-dire qu'ils s'insèrent dans la structure déjà existante (*schon vorgegeben*) de l'Etat». Et il conclut qu'en allant dans le sens de cette demande, les jeunes se verraient inévitablement minorisés et perdants (*würden unweigerlich den kürzeren ziehen*), ce qui expliquerait pourquoi ils n'entendent suivre que leurs propres règles.

Il est possible, à ce stade de l'argumentation, de se diriger dans bien des directions. On peut rappeler dans quelle société ceci s'est produit ou rendre responsable les jeunes irresponsables (NZZ, 21.1.81, J. Kaufmann, il faut prendre au sérieux la culpabilité de la jeunesse). On peut mettre la faute, à court terme, sur les responsables ou les journalistes de la TV⁴, ou regretter que des émissions de fond, plus larges et explicatives, n'aient pas été élaborées chez nous (des reportages RAF et français ont tenté des synthèses).

Pour ma part, j'aimerais relever la nature télévisuelle du scandale, sans vouloir réduire l'affaire à cela (la description qui précède suggère divers autres niveaux d'analyse). A mon avis, la démonstration qui a suivi ce fameux choc est révélatrice. Dix représentants du mouvement, encore une fois habillés et peignés en

³ Ils sont plutôt rares; prudence des journaux? Prudence de la population? – Un homme a perdu son poste après une lettre à une rubrique de courrier des lecteurs (TA 11.10.80) – Presque toute la population a-t-elle été choquée?

⁴ On a «laissé faire les deux porte-paroles du mouvement, dans leur jeu déguisé (*verstellt*) de rôle du réactionnaire fascistode» (NZZ, «bü» 17.7.80); on a été naïf, le terrorisme n'est efficace que s'il est accompagné de propagande, c'est un acte de propagande (P. Frey, TA, 17.1.81). – L'émission RAF a expliqué le refus des jeunes d'être enrôlés dans cette «société programmée»; cette émission dont on déplore qu'elle n'ait été tentée ici est jugée éclairante (BAZ, 10.10.80)

«jeune homme correct», comme ce M. Müller, ont invité les journalistes au Jugendzentrum, – donc chez eux – pour une conférence de presse (TA 18.7.80). Les media ont pensé rendre compte de l'événement en rapportant que cette délégation «n'a rien dit», puisqu'effectivement personne de celle-ci n'a prononcé de parole. Simple appendice du scandale? En fait, se taire, c'est dire qu'on ne peut rien dire, l'agencement de la communication et des divers protagonistes étant ce qu'il est.

Les deux représentants du mouvement lors de cette «table ouverte» auraient pu décider de se taire. Leur stratégie qui consistait à emballer l'auditoire dans le cercle d'une double contrainte⁵ mimait ce qui se serait passé s'ils avaient accepté le «dialogue» proposé. Telle est bien mon interprétation et je terminerai cette esquisse en explicitant un peu ces deux variantes.

Dans leur rôle d'emprunt, M. et M^{me} Müller suggéraient des mesures répressives excessives. Bien que proches d'autres mesures excessives, celles-ci poussaient l'idée de l'intervention énergique contre les auteurs de troubles (*Chaoten Krawallbrüder*, etc., vocabulaire courant dans la presse, peu traduisible) à sa limite, là où elle rejoint ce que le lecteur/spectateur suisse condamne généralement à propos des régimes totalitaires. Tout en jouant manifestement leur rôle d'emprunt – dire ce que les pires de leurs adversaires n'hésitent pas à dire, ils l'ont prouvé dans la suite de l'affaire contre M^{me} Müller – les deux protagonistes continuaient cependant à jouer leur propre rôle. En effet, ils rappelaient des faits qu'ils jugeaient importants et révoltants. Il s'agit essentiellement d'excès dans la répression lors de manifestations passées. En disant que les informations auxquelles ils se référaient là étaient fausses ou portaient sur des

faits d'un ordre banal ils établissaient une connection entre les mesures encore plus violentes et le jugement sur les mesures actuelles. D'où une alternative intolérable: ou bien l'auditeur était d'accord, gaz plus fort, projectiles plus gros, acide sulfurique, napalm, peine de mort, etc. et il ne pouvait l'être, surtout encouragé de cette manière, ou bien il était obligé de se poser la question des moyens déjà mis en œuvre: affrontements policiers, matraquages, projectiles, gaz, descentes dans les appartements, inculpations, et il n'avait pas envie de relativiser tout cela, surtout dans le climat de cette discussion. Ainsi enfermé, devant une dépendance choquante, l'auditeur allait procéder au rejet des personnes, plutôt qu'à l'analyse des personnages ou de la situation (à moins qu'il tournât le bouton du téléviseur). Et la jeune femme, au teint pas totalement blanc et au nom arabe, allait devenir une cible bienvenue.

Alternativement les deux délégués du mouvement auraient pu se trouver enfermés dans un traquenard exactement parallèle. En fait, la plupart des opposants et dissidents sont régulièrement enfermés, dans un jeu complètement faux, au cours des «tables ouvertes».

Même s'il est vrai que, de toutes façons, seuls les professionnels et les habitués peuvent se sentir à peu près à l'aise dans un studio, face aux projecteurs, micros et caméras, et devant les limitations qu'impose la durée, l'ordre de parole, souvent les discussions préalables dans le studio et à la maison, il ne fait guère de doute que par avance tout opposant et dissident est, dans un studio suisse, devant des difficultés particulières. L'univers de références, choisi généralement par la rédaction, est très éloigné du sien,

⁵ Selon le concept de Gregory Bateson.

ainsi que le vocabulaire et les manières en usage. La possibilité de conflits et de ruptures est généralement niée. Elle l'est depuis des dizaines d'années. Le fait de se trouver devant un dosage calculé de tendances et un meneur de jeu occupé à équilibrer les points de vue exprimés met l'opposant ou le dissident en porte-à-faux par rapport à ce qu'il aurait à dire. En acceptant de « dialoguer » à plusieurs (et non à deux, comme la notion le suggère à tort) il ne veut pourtant pas admettre d'appartenir au même univers, puisque précisément il rejette celui-ci⁶. Tout se passe, pourtant, comme s'il l'acceptait. En se servant alors d'un langage et de manières autres – même lorsqu'il s'en tient à « jouer le jeu » de l'entretien qui le nie déjà par la tournure que prend le débat – il sera constamment mal compris, plutôt que rejeté, car des trésors de politesse hypocrite ou naïve sont en œuvre de toutes parts, ou bien ce qu'il dit sera détourné de son sens originel, ce qui ridiculise le protagoniste devant les siens. Seuls des débats fort longs, comme on les connaît par exemple aux E.U. dans les *talk shows*, et une politique généralement moins neutralisante du débat public écrit ou parlé, remédieraient à ce genre d'impasses. Et il y aurait beaucoup à dire sur le fait même de la télévision, communication unilatérale, à distance, et ces conversations entre six personnes, devant un public immense, etc.

La question gênante, à laquelle ces réflexions ne font qu'introduire, n'est pas celle qui a souvent été lancée, à l'occasion de ce scandale – « mais comment se fait-il qu'on ait pu ainsi se laisser abuser sur notre télé ? » – elle est plus fondamentale : quelles sont les limites au fonctionnement du débat démocratique suisse, dans la presse et sur les media électroniques, et qui conduisent des fractions de la population à exposer

leurs critiques et leurs projets d'une manière aussi violente ?⁷

Les deux études de cas qu'on vient de voir esquissées, sont des illustrations de l'effondrement de nos classifications traditionnelles, de la politique et de la culture. L'affaire Schawinski a beaucoup à voir avec la musique rock et les jeunes, mais tout autant avec le business qui montre son oreille dans la publicité et sa queue à travers les valeurs et la pratique de l'esprit d'entreprise ; le scandale Schawinski n'est pas *politique*, au sens familier de ce mot. Comme les journaux qui se boulevardisent peuvent impunément prétendre à l'appellation non contrôlée de « presse indépendante » (non liée, selon la traduction fédérale de *unabhängig*) comme le théâtre de boulevard (mari cocu, femme surprise) se prétend non politique. En fait, ces phénomènes ont leur place dans le domaine de la stagnation et de l'évolution relative de nos sociétés, de plus en plus d'esprits attentifs à la vie de l'histoire en viennent à le reconnaître. On dira, pour marquer plus qu'une nuance, qu'il convient de reconnaître que *le* politique est un domaine plus vaste que celui de *la* politique.

Si les transgressions de Schawinski sont plus faciles à digérer que celles des Müller, c'est que les unes vont dans le sens des valeurs et du système dominant et les autres à rebrousse-poil. On perçoit difficilement la nature politique de l'action de Schawinski ; on perçoit facilement la nature politique de l'action

⁶ J'ai analysé ailleurs (cf *Le Jura incompris*, A. Willemer, U. Windisch) un exemple réussi de dialogue en « table ouverte » ; cas rare.

⁷ Quinze millions de dégâts matériels à Zurich, 3000 inculpations, 200 000 heures supplémentaires du personnel de police (NZZ 27.6.81) ; 15 000 Zuricois sont allés voir le film *Zurich brûle* (TA 6.3.81).

des Müller. Il ne suffit pas de relever que l'un des ces scandales est doux et l'autre acide. Leur confrontation nous met sur la piste d'une compréhension de cette réalité moderne encore si mal connue: le politique et le culturel sont des vases communicants. En comparant ces deux événements on peut même faire une hypothèse qui nous rapproche vraiment, je crois, d'une compréhension du phénomène. *Plus le politique est limité à la politique et celle-ci à la défense de valeurs et d'intérêts établis et plus le culturel est considéré comme un domaine à part.* On se trouve, dans cette variante bien connue en Suisse, principalement au niveau de la simple gestion – le politique et la politique sont très largement routiniers; de l'ordre de l'ordre. Dans beaucoup de journaux conservateurs, bourgeois et petit-bourgeois, seules les pages culturelles, souvent marquées fort nettement comme un monde à part, se posent encore des questions fondamentales, d'orientation; l'artiste et les critiques peuvent se payer le luxe de se placer au niveau d'une politique (*policy*), plutôt qu'à celui de la politique (*politics*); ils n'ont rien à réaliser, en dehors des œuvres et de leur évaluation, ce qu'ils font n'est pas supposé porter à conséquences. D'ailleurs, ce monde de la culture (pourtant volontiers conçu avec une majuscule, ce qui

suppose une unité) est pluraliste, les tendances qui s'y manifestent sont non seulement nombreuses et souvent extrêmes, mais elles se neutralisent – l'addition de tous les courants atteint le chiffre zéro. La tendance à la séparation est la même dans les media électroniques, la séparation du culturel se faisant notamment par son placement dans la grille horaire.

Depuis les années soixante le terme de contre-culture a fait son entrée; la culture y prend la forme de musique (art), mais aussi de style (manières de vivre le corps, l'amour, le langage, l'art, etc.). Même en Suisse la conscience se répand que par exemple le *rock*, ce n'est pas seulement une musique, mais une manière de vivre. Au surplus, ce n'est pas seulement de la culture, aux divers sens du mot, mais du politique. La seconde variante de l'hypothèse est donc la suivante: *moins le culturel est limité exclusivement à l'art (ou de formes assimilables de pratiques) pour comprendre aussi des manières de vivre et moins il est la défense de valeurs et d'intérêts établis, plus il est perçu comme politique.*

Alfred WILLENER
Professeur de sociologie
des communications de masse
à l'Université de Lausanne